

19/02/2026

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

Conseil Municipal
du 4 mars 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances
Sources : Budgets 2025 (budget principal et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	3
I. CADRE GENERAL DU BUDGET.....	3
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
III. FISCALITE.....	9
IV. CHARGES DE PERSONNEL	9
V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL.....	11
VI. SECTION D'INVESTISSEMENT	11
VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANNUELS	13
VIII. ENDETTEMENT	13
1. Evolution rétrospective de la dette de la ville	14
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2026.....	14
a. Structure de la dette au 01/01/2026.....	14
b. Répartition de la dette par prêteurs au 01/01/2026.....	15
3. Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville	16
4. Capacité de désendettement	16
IX. BUDGETS CONSOLIDES.....	17
BUDGET EAU.....	17
I. SECTION D'EXPLOITATION.....	17
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	18
III. AUTOFINANCEMENT	19
IV. ENDETTEMENT	19
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	20
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	20
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	22
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	23
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	23
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	23
III. ENDETTEMENT	24
BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS.....	24
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	24
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	24
III. ENDETTEMENT	25
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL	25
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	25
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	25
III. ENDETTEMENT	26

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant qu'une note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et présente donc les principales informations synthétiques et évolutives des budgets primitifs 2026 du budget principal de la commune et de ces budgets annexes.

Cette note complète la synthèse des budgets 2026 adressée à chaque membre du Conseil Municipal.

BUDGET VILLE

I. CADRE GENERAL DU BUDGET

Dans un contexte financier marqué par une inflation qui baisse depuis plusieurs mois (+ 1,7% prévu en 2026), ce budget primitif 2026 veille à la préservation de la qualité du service public local rendue, au maintien d'un niveau d'investissement soutenu et à sa conformité à la nouvelle nomenclature M57.

Il faut également préciser que le niveau des dépenses d'énergie reste élevé en 2026 malgré les efforts réalisés par la commune (installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux, maintien d'une température minimale dans les bâtiments publics, passage progressif au LED au niveau de l'éclairage public...).

Il est également à noter que les dépenses de fonctionnement sur les frais généraux continuent significativement de baisser (entretien ménager, fin de certaines prestations...).

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unicité, équilibre et sincérité. Le budget primitif constitue l'acte fondamental du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 avril 2026 (année d'élections) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, en qualité d'ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites à ce budget.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes de part leur proximité avec les citoyens ont besoin de disposer de moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions.

Dans ce contexte marqué par une Loi de Finances 2026 votée très tardivement et très impactante financièrement pour la commune de Wissembourg, un discours de clarté et de transparence vis-à-vis des citoyens est plus que jamais nécessaire. Cela nécessite des adaptations, des efforts de rationalisation et de modernisation de l'action publique locale. Ces efforts se poursuivent aujourd'hui encore pour garantir une maîtrise des équilibres budgétaires et pour développer au mieux la ville en concertation étroite avec ses citoyens.

Le débat d'orientations budgétaires du 29 janvier dernier a posé les bases de ce budget 2026. Toutefois, compte tenu du vote de Loi de Finances 2026 et des nouveaux impacts financiers qui en résultent, notamment une perte prévisionnelle de recettes de près de

240 000 € au titre des compensations fiscales liées aux locaux industriels, il est proposé de reconstruire avec quelques modifications significatives le budget primitif VILLE pour l'exercice 2026 de notre collectivité.

Il est rappelé que les budgets primitifs 2026 sont présentés avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent et respectent la nouvelle nomenclature M57.

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Voici un tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes de fonctionnement de l'exercice 2025 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (A)	2 797 000,00 €	Excédent antérieur reporté	884 234,00 €
Dépenses de personnel	5 530 000,00 €	Recettes des services (D)	820 000,00 €
Autres dépenses de gestion courante (B)	1 750 000,00 €	Impôts et taxes	7 610 000,00 €
Dépenses financières (Intérêts)	193 000,00 €	Dotations et participations (E)	2 590 000,00 €
Dépenses spécifiques (C)	8 000,00 €	Autres recettes de gestion courante (F)	235 000,00 €
Dotations aux provisions	2 000,00 €	Recettes spécifiques (G)	5 766,00 €
Autres dépenses	275 000,00 €	Autres recettes	115 000,00 €
Total dépenses réelles	10 555 000,00 €	Total recettes réelles	12 260 000,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)(1)	830 000,00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections) (2)	130 000,00 €
Virement à la section d'investissement	1 005 000,00 €		
TOTAL	12 390 000,00 €	TOTAL	12 390 000,00 €

(A) Entretien voirie + bâtiments,électricité,eau,fioul,gaz,fournitures scolaires,fêtes et cérémonies...

(B) Participations et subventions

(C) Titres annulés sur exercices antérieurs

(D) Vente de bois, recettes école musique + piscine ...

(E) DGF + compensations de l'Etat au niveau de la fiscalité

(F) Locations d'immeubles + remboursement des charges

(G) Mandats annulés sur exercices antérieurs

(1) Dotations aux amortissements

(2) Travaux en régie et quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent en 2026 au total à 10 555 000 €. Par rapport aux dépenses budgétisées en 2025, ces dépenses prévisionnelles 2026 sont globalement en baisse de 115 000 € (- 1,08 %).

Cette baisse, par rapport aux montants budgétisés en 2025, s'explique principalement par une baisse prévisionnelle de 148 000 € des dépenses courantes, une légère baisse prévisionnelle de 5 000 € des atténuations de produits, une légère baisse prévisionnelle de 2 000 € des dépenses spécifiques conjuguée à une hausse de 34 000 € des autres dépenses de gestion courante et une légère hausse prévisionnelle de 6 000 € des dépenses financières.

→ **La baisse prévisionnelle des dépenses courantes 2026 de 148 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Energie – Electricité/gaz	+ 10 000 €	Augmentation liée au changement de système de chauffage de la Maison de l'Education (passage au gaz à compter du premier trimestre 2026)
Fournitures de petit équipement	- 15 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Combustibles	- 14 000 €	Passage du système de chauffage de la Maison de l'Education du fioul au gaz
Carburants	- 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025

Produits d'entretien	- 7 000 €	Optimisation de la gestion des stocks et des quantités de produits utilisés
Autres matières et fournitures	- 10 000 €	Notamment moins de peinture à acheter pour la piscine en 2026 (externalisation des travaux de peinture du bassin de la piscine)
Contrats de prestations de services	+ 25 000 €	Impact lié à des prestations réalisées en 2026 au titre de la médiation culturelle notamment au niveau des écoles et du fablab (Dépenses largement subventionnées)
Location matériel roulant	- 11 000 €	Notamment lié à moins de locations pour effectuer des travaux d'élagage
Location autres matériels	- 23 000 €	Notamment lié à la suppression des contrats de location de vêtements pour les agents du service technique (orientation vers de l'achat) et des contrats de location des essuie-mains en tissu et tapis au niveau des bâtiments communaux (installation de sèche-mains électriques)
Entretien de terrains	- 19 000 €	Notamment lié à l'internalisation en 2026 des dépenses d'entretien des cimetières
Entretien voirie	- 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Entretien réseaux	- 15 000 €	Lié notamment à la suppression du contrat CEPAGE signé avec l'Electricité de Strasbourg pour l'éclairage public
Entretien matériel roulant	- 13 000 €	Moins de réparations prévues en 2026 au niveau de la balayeuse
Entretien autres biens mobiliers	- 22 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025 – Transfert de certaines dépenses informatiques sur le compte 65811 « dépenses informatiques en nuage »
Versement à des organismes de formation	- 9 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Assurances	+ 20 000 €	Augmentation liée aux nouveaux contrats d'assurance mis en place en 2026 suite à une consultation lancée en fin d'année 2025
Honoraires	+ 5 000 €	Augmentation du coût de l' ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) dans le cadre de la vérification des documents d'urbanisme (permis de construire ...)
Fêtes et animations	+ 16 000 €	Ajustement des coûts par rapport à la programmation des festivités pour 2026 (NOËL , Pentecôte, Halloween, Outrefestival ...)
Transports de biens	+ 5 000 €	Augmentation des frais de débardage liés au budget forestier 2026
Frais de nettoyage des locaux	- 29 000 €	Poursuite de l'internalisation de certaines prestations, optimisation du temps de travail des agents et mise en place d'un nouveau contrat de prestations de services pour 2026
Catalogues et imprimés	- 19 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025 et optimisation de l'utilisation de certains imprimés

Frais d'affranchissement	- 7 000 €	Principalement lié à la diminution des frais d'envoi de courriers (option de privilégier par exemple les mails)
Frais de télécommunications	- 7 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025 – Suppression de certaines lignes téléphoniques

→ **La hausse prévisionnelle des autres charges de gestion courante 2026 de 34 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Subvention de fonctionnement - Etablissement à caractère administratif sans personnalité morale	+ 10 000 €	Augmentation de la subvention versée en 2026 au budget annexe de LA NEF – absorption en 2025 d'une partie de l'excédent reporté de fonctionnement
Participations aux organismes de regroupement	+ 29 000 €	Augmentation de la participation au SIVOM de 9 000 €, augmentation de la participation au Parc Régional des Vosges du Nord de 13 000 € (liée à l'Imagerie Wentzel), hausse de la participation versée au SIVU forestier de 3 000 € et hausse de la participation de 4 000 € versée au groupement transfrontalier
Participation SDIS	+ 32 000 €	Notification 2026
Subventions de fonctionnement versées aux CCAS	- 10 000 €	Diminution de la subvention versée en 2026 au CCAS de Wissembourg – Absorption en 2026 de l'excédent reporté de fonctionnement de près de 93 000 €
Subventions de fonctionnement aux ménages	- 17 000 €	Pas de subvention versée au budget annexe du lotissement GUMBERLE en 2026
Frais de mission des élus	- 2 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Créances admises en non valeurs	- 1 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Autres dépenses	- 5 700 €	Moins d'indemnités de résiliation de contrat prévues en 2026

La commune de Wissembourg continue de soutenir fortement ses associations et maintient le montant de leurs subventions au même niveau que les années précédentes. Elle a prévu 276 000 € de subventions pour les associations dans le cadre de ce budget 2026.

→ **La légère hausse prévisionnelle des dépenses financières 2026 de 6 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Intérêts de la dette	- 3 000 €	Lié à l'encours de la dette actuelle qui est en légère baisse fin 2025
Intérêts de la ligne de trésorerie	+ 16 000 €	Lié à une utilisation prévisionnelle plus importante de la ligne de trésorerie en 2026
Intérêts ICNE	- 6 000 €	Moins de rattachement des intérêts courus non échus à l'exercice en 2026
Autres dépenses financières	- 1 000 €	Ajustement des frais de dossier prévisionnels par rapport aux réalisations 2025

→ **La baisse prévisionnelle des atténuations de produits 2026 de 5 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : + 14 000 € (montant estimatif de 245 000 € pour 2026 non notifié à ce jour)
- DILICO : - 10 000 € (supprimé en 2026 par Loi de Finances 2026)
- Autres dégrèvements : - 9 000 €

→ **La baisse prévisionnelle des dépenses spécifiques 2026 de 2 000 € concerne exclusivement des titres annulés sur les exercices antérieurs.**

Quant aux recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement sur l'exercice, elles s'élèvent à 11 375 766 € (hors excédent reporté) pour l'exercice 2026. Par rapport aux recettes budgétisées en 2025, ces recettes prévisionnelles 2026 sont en baisse de 395 604 € (- 3,36 %).

En intégrant l'excédent antérieur reporté, les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement 2026 se montent à 12 260 000 €.

Cette baisse globale des recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement sur l'exercice 2026, par rapport aux montants budgétisés en 2025, s'explique principalement par une baisse prévisionnelle de 386 000 € des dotations et participations , une baisse prévisionnelle de 24 000 € des produits des impôts, taxes et de la fiscalité locale , une baisse prévisionnelle de 45 000 € des autres produits de gestion courante , une légère baisse de 5 604 € des produits spécifiques conjuguée à une hausse prévisionnelle de 50 000 € des produits des services et domaine et à une hausse prévisionnelle des remboursements liés au personnel de 15 000 € .

→ **La baisse prévisionnelle des dotations et participations 2026 de 386 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Dotation forfaitaire	- 83 000 €	Estimation de la variation prévisionnelle pour 2026 (non notifiée à ce jour)
Dotation de solidarité rurale	+ 22 000 €	Estimation de la variation prévisionnelle pour 2026 (non notifiée à ce jour)
Compensations fiscales liées aux locaux industriels	- 240 000 €	Compensations fiscales estimées pour 2026 basées sur les modifications votées au niveau de la Loi de Finances 2026

DCRTP*	- 73 000 €	Montant estimé basé sur les modifications votées au niveau de la Loi de Finances 2026
Autres participations de l'Etat	- 12 000 €	Notamment lié à la baisse des subventions encaissées au titre des contrats aidés dans le cadre du chantier d'insertion 2026

* Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle

→ **La baisse prévisionnelle des autres recettes de gestion courante 2026 de 45 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Autres recettes de gestion courante	- 7 000 €	Ajustement des recettes liées aux indemnités de sinistre par rapport aux réalisations 2025
Revenus des immeubles	- 38 000 €	Ajustement notamment des recettes de location du bâtiment de l'Ancien LIDL (- 43 000 €), de la MDAS par des organismes de formation (- 12 000 €), de la Maison de l'Education (+ 2 000 €), du bâtiment Abel Douay (+ 5 000 €), de la Grange aux Dimes (+ 4 000 €), de la salle Louise Weiss (+ 5 000 €)

→ **La hausse prévisionnelle des produits des services et domaine 2026 de 50 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Vente de bois	+ 40 000 €	Plus de recettes de ventes de bois (liées au programme forestier 2026) + report de certaines ventes de bois non réalisées en 2025
Redevance occupation domaine public	+ 8 000 €	Lié à une occupation du domaine public par une antenne
Produits des activités annexes	+ 2 300 €	Redevance versée par l'ES pour les panneaux photovoltaïques en 2026 (+ 5 000 €) conjuguée à une baisse de recettes liée à l'absence de déplacement au Dorat en 2026 (- 3 000 €)

→ **La hausse prévisionnelle des remboursements liés au personnel 2026 de 15 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :**

Remboursement sur autres charges sociales	+ 5 000 €	Ajustement prévisionnel 2026 de la participation des agents aux « tickets restaurant »
Remboursements sur rémunérations du personnel	+ 10 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025

→ **La légère baisse prévisionnelle 2026 de 5 604 € des produits spécifiques est liée à un réajustement par rapport aux réalisations 2025 des recettes concernant les annulations de mandats sur les exercices antérieurs.**

III. FISCALITE

Concernant la fiscalité, les services fiscaux n'ont pas notifiés à ce jour les bases fiscales pour l'exercice 2026. Toutefois, compte tenu de l'inflation, ces bases seront forfaitairement revalorisées de 0,8 % en 2026. En appliquant cette revalorisation aux bases fiscales 2025 et en tenant compte de la baisse prévisionnelle des recettes fiscales liées à la fermeture de la société SITEK en 2025, une minoration des recettes fiscales au niveau des impôts directs locaux de près de 33 000 € peut être attendue sur 2026.

Par délibération du 28/11/2025, la commune a également confié à la société ECOFINANCE la mission de réaliser un diagnostic de ses ressources sur les bases fiscales des locaux d'habitation et des locaux affectés aux activités économiques. Les objectifs majeurs poursuivis par cette mission sont de fiabiliser les bases, d'identifier des leviers d'optimisation des ressources fiscales de la commune et d'améliorer l'équité fiscale sur l'ensemble du territoire.

Pour préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en accompagnant nos entreprises, aucun changement n'est prévu en 2026 au niveau des taux de fiscalité.

Une baisse prévisionnelle des recettes des impôts, taxes et fiscalité locale 2026 de 24 000 € est à prévoir sur l'exercice 2026. Voici les principales variations et explications :

Impôts directs locaux	- 33 000 €	Voir explicatif ci-dessus
DILICO	+ 3 000 €	Reversement d'une partie du DILICO versée en 2025
Taxes sur les surfaces commerciales	+ 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Taxe sur la consommation finale d'électricité	- 16 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Droits de place	+ 14 000 €	Notamment augmentation liée aux de place de NOEL (+ 9 000 €) et des terrasses (+ 4 000 €)
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	+ 3 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025

VI. CHARGES DE PERSONNEL

Au niveau des effectifs de la commune, l'équivalent temps plein se monte à 108,32 au 01/01/2026 contre 117,20 en 2020. Avec les mouvements prévus à ce jour en 2026, il passera à 108,50 en fin 2026.

Le budget prévisionnel des dépenses de personnel s'élève à 5 530 000 € pour l'exercice 2026. Il représente 52,4 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement de l'exercice 2026. Pour rappel : en moyenne, pour le bloc communal (EPCI à fiscalité propre

et communes), les dépenses de personnel mobilisent 54 % de la section de fonctionnement.

Ces dépenses sont strictement équivalentes à celles budgétisées en 2025.

Voici, toutefois, quelques explications sur les variations significatives à l'intérieur de ce chapitre budgétaire des dépenses de personnel :

A) Les dépenses liées à la masse salariale

Elle diminue faiblement de 46 000 € entre le budget prévisionnel 2025 et celui de 2026.

Voici notamment les principales variations à retenir :

Principaux facteurs de hausse (+ 538 000 €)

Au niveau du remplacement des postes

3 recrutements dans le cadre de remplacements : + 75 000 €

Compensation de la quasi-totalité des départs sauf un : + 398 000 €

Au niveau de l'évolution mécanique de la masse salariale

Glissement vieillesse technicité (GVT) à 1,6% : + 65 000 €

Principaux facteurs de baisse (- 584 000 €)

Au niveau du non-remplacement ciblé de certains postes

Postes non renouvelés (1 aide-jardinier, un poste temporaire d'apprenti) : - 50 000 €

Au niveau de baisse d'activités anticipée

chantier d'insertion des Remparts : - 55 000 €

Au niveau de l'effet net des mouvements de personnel

Ajustement global des effectifs suite aux départs et non renouvellement d'un poste : - 479 000 €

B) Les dépenses hors masse salariale

Ces dépenses augmentent de 46 000 € entre le prévisionnel 2025 et le prévisionnel 2026.

Voici notamment les principales variations à retenir :

Principaux facteurs de hausse (+ 77 000 €)

Augmentation cotisation patronale CNRACL + 72 000 €

Augmentation du contrat d'assurance statutaire + 5 000 €

Principaux facteurs de baisse (- 31 000 €)

Tickets restaurants et réduction de la marge de sécurité – 31 000 €

C) Conclusion

Le budget prévisionnel des dépenses de personnel de 2026 présente une totale stabilité des dépenses globales par rapport aux dépenses prévisionnelles de 2025 malgré des évolutions importantes qui s'imposent aux collectivités à l'instar de l'augmentation des cotisations employeurs CNRACL, des évolutions statutaires et mécaniques et grâce à des choix de gestion adaptés sur les effectifs.

Ce budget prévisionnel 2026 confirme que la gestion du personnel reste une priorité, avec des arbitrages ciblés qui permettent de répondre aux facteurs de hausse sans dégradation significative de l'équilibre budgétaire.

Pour rappel : le décret n°2025-86 du 30 janvier 2025 prévoit une augmentation progressive du taux de contribution employeur à la CNRACL à compter du 1^{er} janvier 2025 pour atteindre 43,65% en 2028, soit une augmentation d'environ 72 000 € par an jusqu'en 2028 pour la Ville de Wissembourg. Le taux de contribution employeur à compter du 1^{er} janvier 2025 est de 34,65%.

V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL

En incluant l'excédent reporté de l'exercice précédent, l'autofinancement brut prévisionnel global dégagé en 2026 pour financer les dépenses d'investissement est de 1 705 000 €. Il est en baisse de 16,63 % par rapport à celui de 2025 (- 340 000 €).

Cette baisse est principalement due à une baisse de l'excédent reporté de l'exercice précédent (- 59 396 €) conjuguée à une baisse de l'autofinancement brut dégagé sur l'exercice 2026 (- 280 604 €).

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur 2026 (hors excédent reporté) se monte à près de 820 766 €.

L'autofinancement net prévisionnel global disponible dégagé sur 2026 pour financer les investissements se monte à 885 000 € en incluant l'excédent reporté de l'exercice précédent.

VI. SECTION D'INVESTISSEMENT

La liste des investissements envisagés en 2026 est détaillée dans la synthèse des budgets 2026.

Voici le tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes prévisionnelles d'investissement pour l'exercice 2026 :

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement reporté	813 496.93 €	Virement section de fonctionnement	1 005 000.00 €
Remboursement emprunts à long terme	820 000.00 €	FCTVA (investissements 2025)	350 000.00 €
Remboursement emprunt à court terme	400 000.00 €	Mise en réserves (couverture solde + crédits reportés)	1 131 000.00 €
TOTAL	2 033 496.93 €	Taxe d'aménagement	21 000.00 €
		Subventions (ETAT, REGION, CEA,...)	789 000.00 €
Travaux bâtiments	1 847 000.00 €	Autres recettes	0.00 €

Travaux voirie	492 000.00 €	Emprunt à long terme	1 820 000.00 €
Autres travaux	500 000.00 €	Emprunt à court terme	360 000.00 €
Autres dépenses	1 467 503.07 €	Vente d'immobilisations	164 000.00 €
Charges (écritures d'ordre)	130 000.00 €	Produits (écriture d'ordre)	830 000.00 €
TOTAL GENERAL	6 470 000.00 €	TOTAL GENERAL	6 470 000.00 €

Par rapport au budget primitif 2025, les dépenses prévisionnelles d'équipement sont passées de 3 901 000 € en 2025 à près de 4 306 000 € en 2026 soit une hausse de près de 10 %.

Le montant de ces dépenses prévisionnelles d'équipement pour 2026 soit près 4 306 000 € démontre bien que la ville de Wissembourg continue à investir sur son territoire.

En 2026, la commune réaffirme son engagement en faveur d'un développement équilibré, alliant préservation du patrimoine, modernisation des infrastructures et transition écologique. Les choix budgétaires portés par la municipalité sont à la fois stratégiques et symboliques, reflétant une volonté claire : préparer l'avenir tout en répondant aux besoins immédiats de nos concitoyens.

Avec 800 000 € consacrés à l'acquisition et à l'intégration de l'ancienne sous-préfecture dans le domaine communal, la commune pose un acte fort.

153 000 € dédiés aux travaux sur les remparts s'inscrivent dans cette même logique de préservation et mise en valeur de notre patrimoine.

La municipalité actuelle prépare l'avenir avec une politique volontariste ; l'acquisition du bâtiment de l'ancien LIDL pour 260 000 € en est la preuve. La commune se dote de moyens concrets pour maîtriser son développement urbain et particulièrement celui du secteur Gare.

Parce que le bien-être au quotidien compte, la commune poursuit ses efforts pour entretenir et moderniser ces équipements :

- 235 000 € de travaux sont prévus en 2026 pour le réaménagement du Centre Technique
- 145 000 € de travaux sont prévus en 2026 pour la rénovation des sanitaires et vestiaires de la piscine

Le développement durable n'est pas une option mais une priorité. Les 242 000 € investis dans l'éclairage public, notamment avec le passage au LED, illustrent cette détermination. Moins de consommation énergétique, une meilleure qualité de lumière et des économies pour la collectivité : c'est un cercle vertueux qui s'amplifie chaque année.

La poursuite du développement de la vidéoprotection demeure une priorité avec l'installation, en concertation avec la gendarmerie, d'une seconde caméra fixe au parc Stichaner pour 35 000 €.

D'autres dépenses d'investissement sont à retenir :

- Achat terrains Steinbaechel pour 100 000 €
- Achat terrains Rue Industrie pour 100 000 €
- Frais d'études ACTEE* pour 293 000 €
- Plantations pour 111 000 €

* Ce programme ACTEE vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Pour financer ces dépenses prévisionnelles d'équipement, la ville pourra notamment compter sur son autofinancement net global de 885 000 €, sur la mise en réserves de 1 131 000 €, sur les subventions d'investissement (789 000 €), sur les recettes de la taxe d'aménagement (21 000 €) et sur les cessions immobilières (164 000 €).

Pour équilibrer le budget 2026, la ville prévoit un recours maîtrisé à l'emprunt, à hauteur de 1 820 000 € d'emprunts à long terme, complétés par 360 000 € d'emprunts à court terme destinés au préfinancement du FCTVA. Ce dispositif permet d'anticiper le remboursement de la TVA par l'Etat sur les dépenses d'investissement, dans l'attente de son versement effectif, sans peser durablement sur l'endettement communal.

VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANNUELS

Dans le cadre de ce budget 2026, plusieurs dépenses d'équipement ont été et seront traitées sous la forme d'autorisations de programme (AP) et de crédits de paiements (CP). Voici les opérations concernées :

Durée	Intitulé	Montant AP (TTC) en €	Montant des CP (TTC) en €				
			2022	2023	2024	2025	2026
5 ans	Installation luminaires LED - éclairage public	750 000 €	50 000 €	2 000 €	404 000 €	122 000 €	172 000 €
2 ans	Frais d'études ACTEE	298 000 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	293 000 €

VIII. ENDETTEMENT

L'endettement global au 01/01/2026 du budget principal s'élève à 7 725 262,28 € réparti comme suit :

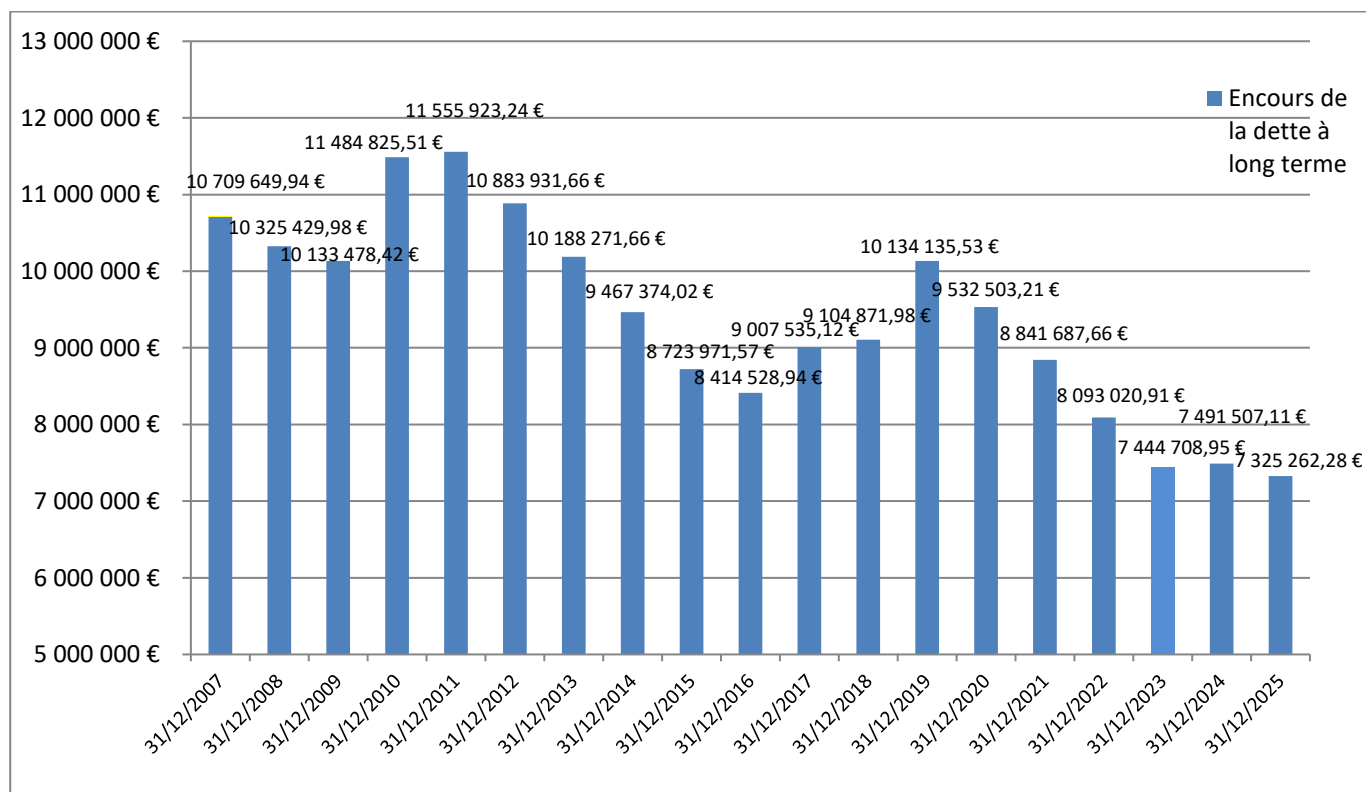
- 7 325 262,28 € d'emprunts à long terme soit 948,25 € / hab.
- 400 000,00 € d'emprunt à court terme

Le détail des lignes d'emprunts en cours au 01/01/2026 figure dans la synthèse du budget primitif 2026 jointe en annexe.

1. Evolution rétrospective de la dette de la ville (concerne uniquement le budget principal)

Voici l'évolution de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2025 :

• à long terme



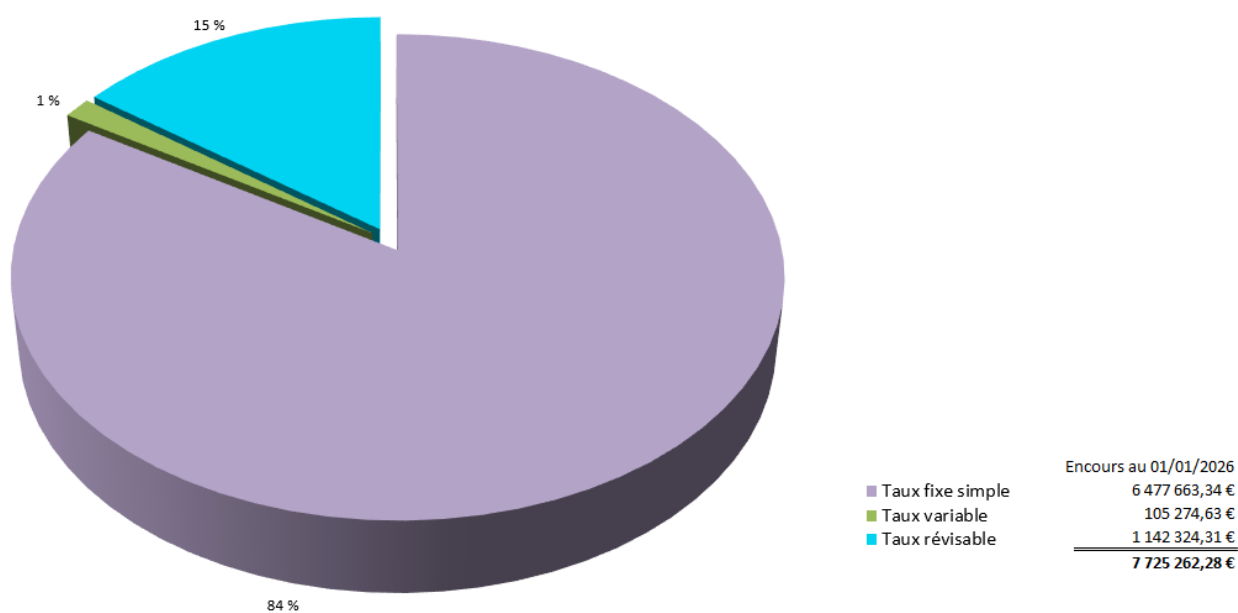
• à court terme

01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2011	01/01/2012	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €

01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	01/01/2026
750 000 €	470 000 €	850 000 €	340 000 €	320 000 €	250 000 €	300 000 €	450 000 €	400 000 €

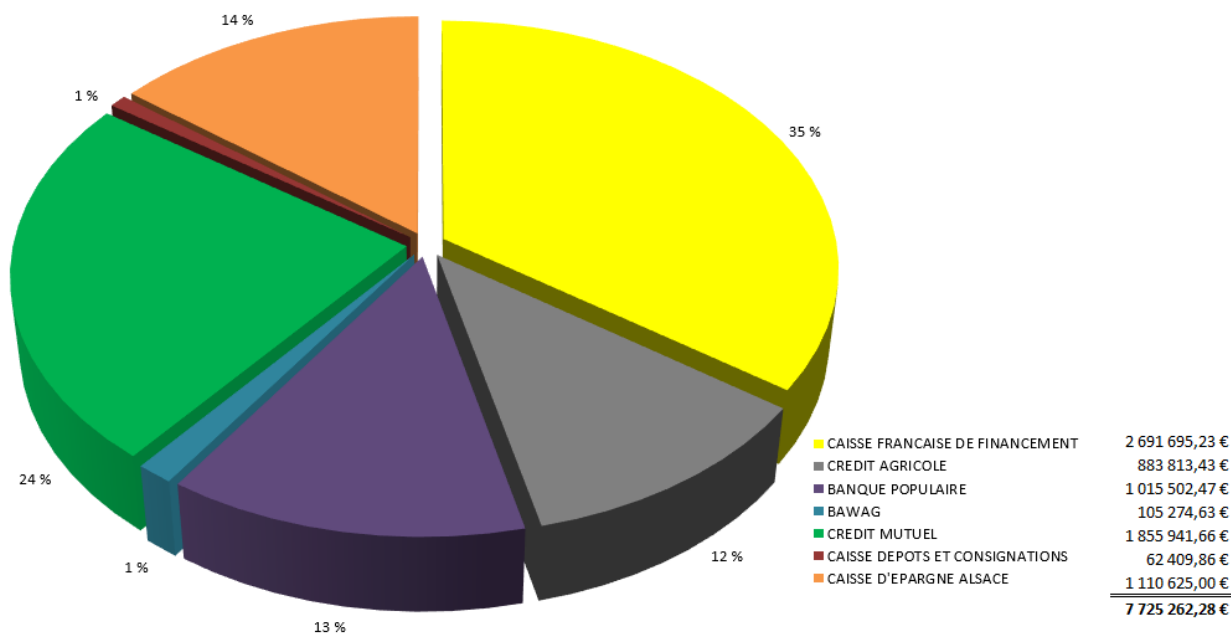
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2026

a. Structure de la dette au 01/01/2026



On peut constater que près de 84 % de l'encours est à taux fixe, 15 % en taux révisable et 1 % en taux variable.

b. Répartition de la dette par prêteurs au 01/01/2026



On peut constater que près de 24 % de l'encours total est détenu par la banque du Crédit Mutuel, 35 % par la Caisse Française de Financement Local, 13 % par la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, 12 % par la banque du Crédit Agricole, 14% par la banque de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe et 2 % par d'autres banques.

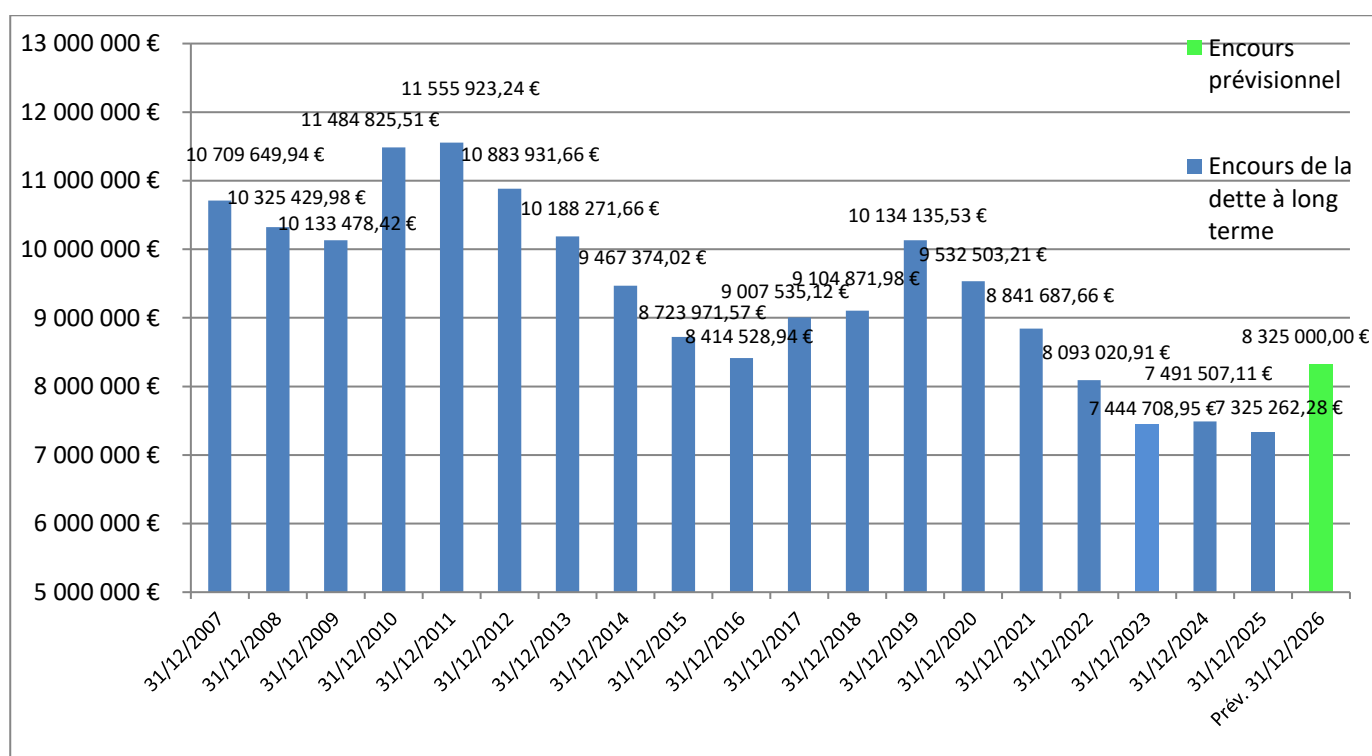
3. Éléments prospectifs au niveau de la dette de la ville

Il est prévu de rembourser en 2026 près de 820 000 € de capital pour les prêts à long terme, 400 000 € de capital d'un prêt à court terme et près de 160 000 € d'intérêts sur ces prêts.

En prévoyant sur l'exercice 2026 la réalisation d'un emprunt à long terme de 1 820 000 € et compte tenu du remboursement en capital de 820 000 € prévu pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2026, la dette à long terme augmenterait de 1 000 000 € entre 2025 et 2026 pour atteindre un niveau prévisionnel maximal d'environ 8 325 000 € au 31/12/2026 pour les emprunts à long terme.

Voici un graphique récapitulatif prévisionnel pour l'exercice 2026 :

- **à long terme**



- **à court terme**

31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
0 €	0 €	0 €	1 200 000 €	1 280 000 €	1 070 000 €	650 000 €	600 000 €	0 €	220 000 €

31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
750 000 €	470 000 €	850 000 €	340 000 €	320 000 €	250 000 €	300 000 €	450 000 €	400 000 €	360 000 €

4. Capacité de désendettement

Au 01/01/2026, l'encours de la dette à long terme s'élève à 7 325 262,28 €.

Compte tenu de la hausse prévisionnelle de la dette à long terme en 2026 (+ 1 000 000 €) et de l'autofinancement prévisionnel brut dégagé sur l'exercice 2026 (821 000 €), le nombre d'années nécessaire au remboursement de la dette à long terme au 31/12/2026 devrait se situer au maximum à 10,14 années en termes de prévisions.

IX. BUDGETS CONSOLIDES

Voici un tableau récapitulatif consolidant le budget principal et les différents budgets annexes de l'exercice 2026 :

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 290 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 290 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 846 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 846 000 €
TOTAL DEPENSES	26 136 000 €
TOTAL RECETTES	26 136 000 €

BUDGET EAU

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	468 000,00 €	Excédent antérieur reporté	86 386,62 €
Reversement redev.eau potable	150 000,00 €	Recettes courantes	1 068 613,38 €
Dépenses de personnel	85 000,00 €	Total recettes réelles	1 155 000,00 €
Autres dépenses de gestion courante	6 000,00 €	Produits (écritures d'ordre) (2)	25 000,00 €
Dépenses financières	40 000,00 €		
Dépenses exceptionnelles	10 000,00 €		
Dotation aux provisions	1 000,00 €		
Total dépenses réelles	760 000,00 €		
Charges (écritures d'ordre) (1)	280 000,00 €		
Virement à la section d'investissement	140 000,00 €		
TOTAL	1 180 000,00 €	TOTAL	1 180 000,00 €

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles d'exploitation s'élèvent à 760 000 € pour l'exercice 2026. Elles sont globalement en baisse de 130 000 € (- 14,61 %) par rapport à celles budgétisées en 2025.

Cette baisse s'explique essentiellement par **une baisse des dépenses courantes de 20 000 €** (liée notamment à une légère baisse des travaux d'entretien des réseaux de 10 000 €, une baisse des travaux de branchement de 20 000 €, une baisse des achats d'eau de 15 000 €, une baisse des frais postaux de 5 000 €, une baisse des achats de fournitures de 2 000 €, une baisse de l'entretien sur les autres biens immobiliers de 7 000 €, une baisse des dépenses d'électricité de 2 000 €, une baisse des frais divers de 4 000 € conjuguée à une augmentation de 45 000 € liée au paiement sur ce chapitre des redevances de prélèvement d'eau et de performance des réseaux), **une baisse des dépenses financières de 3 000 €, une baisse des atténuations de produits de 92 000 €** (transfert du reversement des redevances pour prélèvement sur ressources en eau et performance des réseaux au chapitre 011), **une baisse des dépenses exceptionnelles de 2 000 €** et la **suppression de la ligne des dépenses imprévues de 13 000 €**.

Les recettes réelles prévisionnelles d'exploitation (hors excédent reporté) s'élèvent à **1 068 613,38 €** pour l'exercice 2026. Elles sont globalement en baisse de près de **123 751 € (- 10,38 %)** par rapport à celles budgétisées en 2025.

Cette baisse s'explique principalement par la baisse des recettes liées aux branchements d'eau de 20 000 € et surtout une baisse importante des ventes d'eau, des redevances et des prestations de services de près de 103 751 €. Cette dernière baisse s'explique par une diminution des volumes vendus en 2025 de près de 51 293 m³ (- 12,16%) par rapport à 2024.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant (*)	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	128 404,52 €	Virement de la section d'exploitation	140 000,00 €
Remboursement emprunts	73 000,00 €	Mise en réserves	133 000,00 €
		Subventions d'équipement	17 000,00 €
Travaux		Produits (écritures d'ordre) (1)	280 000,00 €
- extension réseau + conformité	106 000,00 €		
- regards sortie forêt	62 000,00 €		
- conduite liaison Weiler-Wbg (maitr.oeuvre	25 000,00 €		
- forages	40 000,00 €		
- cuves des réservoirs (maitr.oeuvre)	20 000,00 €		
- télégestion	28 000,00 €		
TOTAL TRAVAUX	281 000,00 €		
Achat nouveau matériel de relevé des	12 595,48 €		
Achat compteurs d'eau (télérelevé)	44 000,00 €		
Dépenses mise à jour du logiciel eau	6 000,00 €		
Charges (écritures d'ordre) (2)	25 000,00 €		
TOTAL	570 000,00 €	TOTAL	570 000,00 €

(*) y compris 4 000 € de crédits reportés en dépenses

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 343 595 € pour l'exercice 2026. Ces dépenses restent élevées. En effet, d'importants travaux sont notamment prévus en 2026 sur les forages pour 40 000 €, sur les regards en sortie de forêt pour 62 000 € et au niveau des extensions réseaux pour 106 000 €.

Ces dépenses sont intégralement financées par l'autofinancement total 2026 dégagé de la section d'exploitation (395 000 €) et un reliquat de subventions d'équipement pour 17 000 €.

III. AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2026 s'élève à près de 308 613 € (hors excédent reporté). Cet autofinancement brut est en légère hausse de 6 249 € (+ 2,07 %) par rapport à celui budgétisé en 2025. En intégrant l'excédent reporté, cet autofinancement prévisionnel 2026 s'élève à 395 000 €.

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2026 s'élève à 235 613 €. Il est en légère hausse de 5 249 € (+ 2,28 %) par rapport à celui budgétisé en 2025.

IV. ENDETTEMENT

- prévision de remboursement des emprunts 2026 :

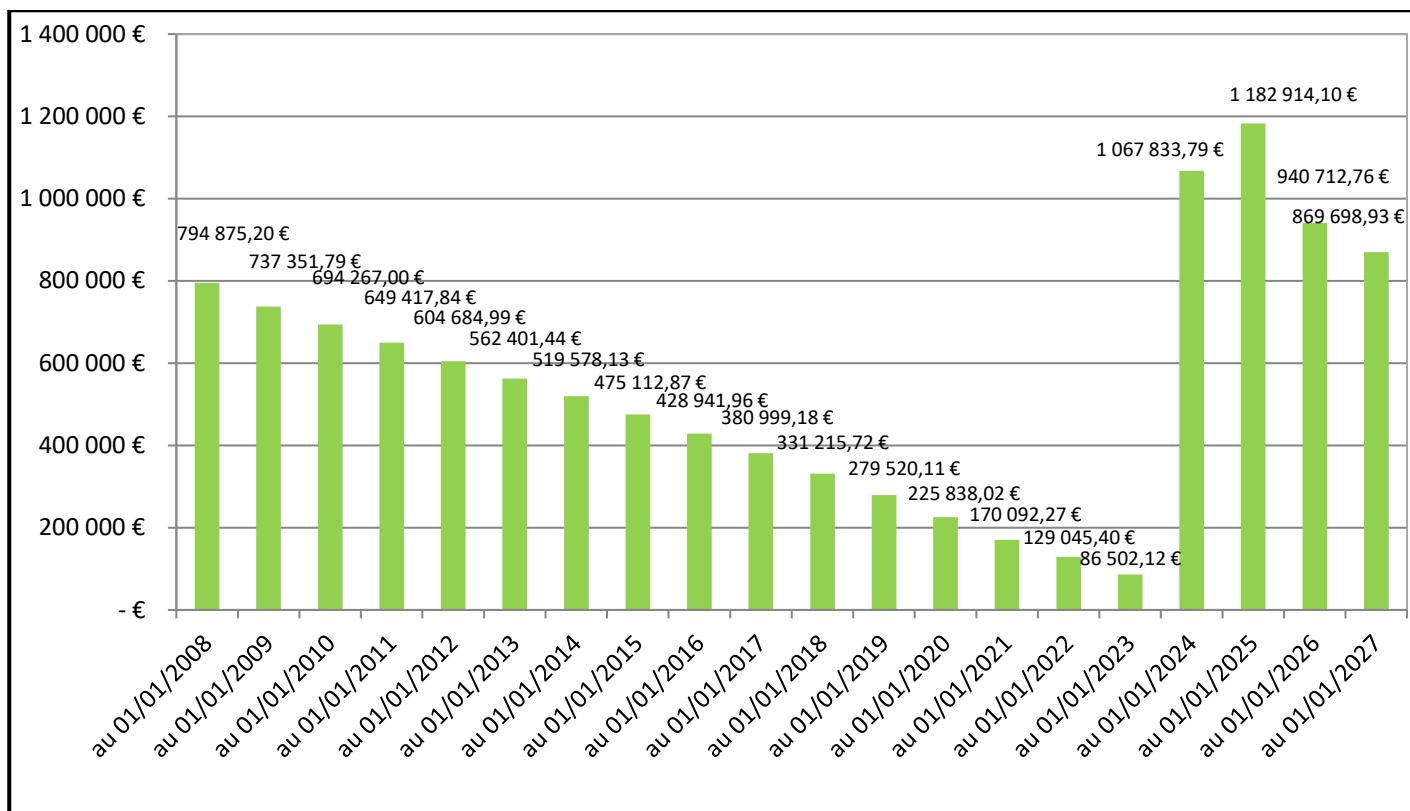
• capital	71 013,83 €
• intérêts	<u>37 155,67 €</u>
TOTAL	108 169,50 €

Aucun nouvel emprunt n'est à prévoir sur l'exercice 2026.

L'encours de la dette du budget EAU s'élève au 01/01/2026 à 940 712,76 € (soit 121,78 € / hab.).

L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe. Le détail de ces emprunts en cours est présenté dans la synthèse du budget.

Voici un graphique retraçant l'évolution de la dette du 01/01/2008 au 01/01/2027 :



L'encours prévisionnel de la dette au 01/01/2027 s'élèvera à 869 698,93 € (soit 112,58 € / hab.) ce qui représente une baisse de 9,19 € / hab. par rapport au 01/01/2026 (- 71 013,83 €).

Si la commune de Wissembourg décidait d'affecter l'intégralité de l'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2026 au remboursement de la dette au 01/01/2027, il faudrait 2,82 années pour rembourser l'intégralité de la dette.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes (A)	285 000,00 €	Excédent antérieur reporté	73 618,98 €
Dépenses de personnel	180 000,00 €	Recettes des services (B)	94 000,00 €
Autres dépenses de gestion courante	4 000,00 €	Dotations et participations	303 000,00 €
Dépenses spécifiques	16 700,00 €	Autres recettes de gestion courante	16 381,02 €
Dotations aux provisions	1 300,00 €	Total recettes réelles	487 000,00 €
Total dépenses réelles	487 000,00 €	Produits (écritures d'ordre entre sections) (2)	43 000,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)(1)	43 000,00 €		

TOTAL	530 000,00 €
--------------	---------------------

TOTAL	530 000,00 €
--------------	---------------------

(A) Dont notamment achats de spectacles

(B) Recettes billetterie

(1) Dotations aux amortissements

(2) Quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 487 000 € sur l'exercice 2026. Ces dépenses sont en baisse de 33 000 € (- 6,35 %) par rapport à celles budgétisées en 2025.

Cette baisse s'explique principalement par une baisse prévisionnelle des dépenses courantes de 51 600 €, une légère hausse prévisionnelle des dépenses de personnel de 2 000 €, une légère hausse des autres dépenses de gestion courante de 900 €, une hausse des dépenses spécifiques de 15 500€ ainsi qu'une légère hausse des dotations aux provisions de 200€.

Voici les principales variations de ces différentes dépenses :

➤ **Dépenses courantes : 285 000 € (- 51 600 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Autres matières et fournitures	- 8 500 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Dépenses électricité/gaz	- 9 000 €	Réajustement par rapport aux réalisations 2025 + économie prévisionnelle liée au passage aux LED
Achat de spectacles	+ 8 000 €	Augmentation du coût des achats de spectacles liée à la programmation prévue en 2026
Contrats de prestations de services	- 28 000 €	Pas de prestations de service liées au contrat de territoire prévues en 2026
Autres frais divers	- 3 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2025
Entretien du bâtiment	- 10 000 €	Ajustement par rapport aux prévisions 2026

➤ **Dépenses de personnel : 180 000 € (+ 2 000 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Personnel affecté par la commune de rattachement	+ 3 000 €	Plus de personnel rattaché par la commune
Autre personnel extérieur	- 1 100 €	Moins de recours au personnel extérieur

Dépenses médecine du travail	+ 100 €	Ajustement par rapport aux prévisions 2026
------------------------------	---------	--

- **Autres dépenses de gestion courante : 4 000 € (+ 900 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Droit d'utilisation – Informatique en nuage	+ 900 €	Augmentation des dépenses liées aux abonnements informatiques
---	---------	---

- **Dépenses spécifiques : 16 700 € (+ 15 500 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 15 500 €	Reversement des recettes 2023 et 2024 liées aux spectacles de la Saline
---	------------	---

- **Dotations aux provisions : 1 300 € (+ 200 € par rapport au montant budgétisé en 2025)**

Les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à près de 413 000 € sur l'exercice 2026. Ces recettes sont en baisse de près de 17 000 € (- 3,91 %) par rapport à celles budgétisées en 2025.

Cette baisse s'explique essentiellement par une baisse prévisionnelle des dotations et participations **de 19 000 €** (dont notamment une baisse de 30 000 € d'une subvention de l'ETAT, une légère hausse de 1 000 € de la subvention de la CEA et **une hausse de 10 000 € de la subvention d'équilibre versée par le budget principal**) conjuguée à une hausse prévisionnelle des recettes de location de 2 000 €.

Comme évoqué ci-dessus, la ville prévoit de verser une subvention de fonctionnement d'équilibre de 240 000 € pour l'exercice 2026. En effet, il y a près de 74 000 € d'excédents de fonctionnement 2025 reportés sur 2026.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Travaux de sécurité bâtiment	10 000,00 €	Subvention d'équipement VILLE	50 000,00 €
Achat+installation nouveaux projecteurs LED (solde)	60 000,00 €	Subvention d'équipement CEA	15 000,00 €
Achat matériels techniques divers	5 000,00 €	Subvention d'équipement ETAT (DSIL)	35 000,00 €
Achat mobilier (siégerie)	10 000,00 €	Produits (écritures d'ordre) (1)	43 000,00 €
Achat matériel cinéma	15 000,00 €		
Charges (écritures d'ordre) (2)	43 000,00 €		
TOTAL	143 000,00 €	TOTAL	143 000,00 €

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles réelles d'équipement s'élèvent à 100 000 € pour l'exercice 2026. Ces dépenses sont en baisse de 20 000 € par rapport à celles budgétisées en 2025.

Ces dépenses sont intégralement financées par une subvention d'équipement de 50 000 € versée par la ville (via le budget principal), une subvention d'équipement de 15 000 € versée par la CEA et une subvention de 35 000 € versée par l'Etat au titre de la DSIL.

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont globalement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde de fonctionnement reporté	39 213,20 €	Subvention d'équilibre VILLE	900,00 €
Dépenses hono	5 746,72 €	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	6 100,00 €
Dépenses financières	6 100,00 €	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	180 000,00 €
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	129 840,08 €		
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	6 100,00 €		
TOTAL	187 000,00 €	TOTAL	187 000,00 €

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 11 846,72 € pour l'exercice 2026.

Ces dépenses sont à ce jour principalement composées de frais de personnel pour 5 746,72 € et de frais financiers pour 6 100 €.

Pour équilibrer financièrement ce budget sur l'exercice 2026, ce budget annexe pourra compter sur un excédent reporté global 2025 de près de 10 947 € et sur une subvention d'équilibre versée par le principal de 900 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) et (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	180 000,00 €	Solde d'investissement reporté	50 159,92 €
		Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	129 840,08 €
TOTAL	180 000,00 €	TOTAL	180 000,00 €

(1) constatation de la variation du stock des biens en fin d'année

(2) constatation de la variation du stock des biens en début d'année

(3) intégration des charges financières

Il n'y a pas de dépense réelle d'investissement prévue sur l'exercice 2026.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) et (2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2026 du prêt-relais se monte à 180 000 €.

Ce prêt-relais sera soldé en grande partie par la vente du dernier terrain.

BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont globalement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses honoraires	5 000,00 €	Solde de fonctionnement reporté	119 130,76 €
Dépenses financières	19 000,00 €	Autres participations	869,24 €
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (2)	19 000,00 €	Produits (écritures d'ordre section à section) (3)	655 000,00 €
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	751 000,00 €	Produits (écritures d'ordre intérieur section) (2)	19 000,00 €
TOTAL		TOTAL	
794 000,00 €		794 000,00 €	

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 24 000 € pour l'exercice 2026.

Ces dépenses sont principalement composées de frais de personnel pour 5 000 € et de frais financiers (intérêts de la dette) pour 19 000 €.

Aucune recette réelle prévisionnelle n'est attendue sur cet exercice en 2026.

Toutefois, il est rappelé qu'une promesse de vente est en cours de signature avec la société TAND'AIME pour la vente de 103,10 ares pour un montant de 483 750 € HT. Une délibération a été prise lors du dernier conseil municipal pour prolonger de 6 mois soit jusqu'au 30 avril 2027 le délai de signature de l'acte de vente afin de permettre à la société d'assurer un minimum de 50% de pré-commercialisation des logements.

Ce budget annexe pourra compter sur un excédent reporté global 2025 de près de 2 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3) et d'intégration de charges financières (2).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	117 206,61 €	Emprunt-relais	22 000,00 €
Remboursement emprunt	793,39 €	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	751 000,00 €
Charges (écritures d'ordre section à section) (3)	655 000,00 €		
TOTAL		TOTAL	
773 000,00 €		773 000,00 €	

(1) + (3) constatation de la variation du stock des biens en fin d'année

(2) intégration des charges financières

Il n'y a pas de dépense réelle prévisionnelle d'investissement envisagée à ce jour sur l'exercice 2026.

La seule recette réelle prévisionnelle d'investissement prévue en 2026 est la mise en place d'un nouveau prêt-relais de 22 000 € fin 2026 pour notamment faire face aux frais de fonctionnement énumérés ci-dessus.

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2026 du prêt-relais s'élève à 520 000 €.

Compte tenu de la mise en place d'un prêt-relais complémentaire de 22 000 € en 2026, l'encours prévisionnel des prêt-relais au 31/12/2026 se monterait au total à 542 000 €.

BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont globalement conformes aux orientations budgétaires.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses honoraires+études	27 000,00 €	Solde de fonctionnement reporté	9 030,00 €
Dépenses financières	49 000,00 €	Participation autres organismes	970,00 €
Charges (écritures d'ordre section à section) (2)	1 084 000,00 €	Vente de terrains	100 000,00 €
Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)	49 000,00 €	Produits (écritures d'ordre section à section) (1)	1 050 000,00 €
		Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)	49 000,00 €
TOTAL		TOTAL	
1 209 000,00 €		1 209 000,00 €	

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 76 000 € pour l'exercice 2026.

Ces dépenses sont exclusivement composées par le solde des frais d'études de faisabilité pré-opérationnelle du projet au secteur Steinbaechel (signées avec l'ATIP) pour 17 000 €, le solde des frais liés aux diagnostics faune/flore pour 2 000 €, des frais de personnel pour 8 000 € et des dépenses financières (intérêts de la dette) pour 49 000 €.

La seule recette réelle prévisionnelle de fonctionnement attendue pour l'exercice 2026 est la vente de terrains au budget principal de la commune pour 100 000 € afin de commencer à limiter le coût des frais financiers et de protéger de toute construction le secteur. Cette recette permettra de financer les dépenses de fonctionnement énumérées ci-dessus.

Ce budget annexe pourra également compter en 2026 sur un excédent reporté global 2025 de près de 35 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement emprunt-relais	660 000,00 €	Solde d'investissement reporté	26 093,01 €
Charges (écritures d'ordre section à section) (1)	1 050 000,00 €	Emprunt-relais	599 906,99 €
		Produits (écritures d'ordre section à section) (2)	1 084 000,00 €
TOTAL		TOTAL	
1 710 000,00 €		1 710 000,00 €	

(1)+(2) constatation de la variation du stock des biens en fin d'année

(3) intégration des charges financières

La seule dépense réelle prévisionnelle d'investissement en 2026 sera le remboursement du prêt-relais pour 660 000 €. Ce prêt-relais arrive à échéance fin 2026.

Il faudra également prévoir en 2026 en recette d'investissement un prêt-relais complémentaire de près de 600 000 € pour équilibrer financièrement ce budget.

En effet, ce nouveau prêt-relais permettra de rembourser en partie le prêt-relais de 660 000 € arrivé à échéance fin 2026.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2).

III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2026 des prêt-relais se monte à 1 110 000 €.

Sachant qu'il est prévu sur l'exercice 2026 de rembourser un prêt-relais pour 660 000 €, la mise en place d'un nouveau prêt-relais de 600 000 € et grâce au démarrage de l'action de rachat de terrains de la part de la commune afin de réduire les frais financiers et clôturer à terme de budget annexe, l'encours prévisionnel des prêts-relais devrait s'élever à 1 050 000 € au 31/12/2026.